



Délégation de référents Europe des lycées normands



Thématique

Type d'actualité

En direct de Bruxelles

Le 12 octobre dernier, l'Antenne de la Région Normandie à Bruxelles a accueilli un groupe d'une vingtaine de référents « coopération européenne et internationale » de différents établissements d'enseignement agricole public venant des cinq départements normands.

Le CREAN et l'Antenne de la Région ont organisé le mois dernier une découverte des institutions européennes pour les référents coopération internationale des lycées agricoles du territoire.

Pendant ces trois jours de visites, ces référents, principalement des professeurs des établissements agricoles, ont pu rencontrer différents interlocuteurs des institutions européennes pour développer leurs connaissances sur l'Union européenne et ses initiatives dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

Au programme de cette visite :

- Discussion avec les députés européens normands Stéphanie Yon-Courtin et David Cormand sur le rôle du Parlement européen et leurs priorités
- Présentation de l'Antenne de la Région Normandie et de ses missions
- Rencontres avec la Commission européenne pour apprendre davantage sur l'institution et son rôle, sur le programme Erasmus +, ou encore sur la stratégie de la ferme à la fourchette, stratégie proposée par la Commission en 2020 visant à rendre le système alimentaire plus équitable, sain et respectueux de l'environnement à travers plusieurs textes législatifs
- Echange avec la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne sur les positions françaises autour des thématiques d'éducation et de formation
- Visites du Parlamentarium et de la Maison de l'Histoire européenne, deux musées du quartier européen retraçant l'histoire de l'Europe

Ces rencontres ont permis de mettre en avant l'intérêt de la mobilité étudiante, y compris dans le secteur de la formation professionnelle. Allant de mobilités courtes d'observation en situation de travail ou de cours, jusqu'à des périodes longues de stage ou de semestres passés dans un centre de formation à l'étranger, ces expériences offrent de nouvelles possibilités d'apprentissage aux élèves, favorisent

l'ouverture à l'international, et permettent de développer des compétences.

L'Union européenne a d'ailleurs souhaité faire de *2023 l'Année européenne des compétences*. Chaque année, grâce aux « Années européennes », l'Union européenne décide en effet d'attirer l'attention sur des sujets précis afin de sensibiliser, informer et encourager le dialogue. L'année 2023 sera donc celle des compétences, l'occasion de donner de la visibilité à l'apprentissage, et de soutenir l'échange de bonnes pratiques en lien avec le développement des compétences.

Pour plus d'informations :